



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Entente-de-principe-entre-la-Ville-de-Quebec-et-le-Syndicat-des-cols-bleus-SCFP>

Entente de principe entre la Ville de Québec et le Syndicat des cols bleus SCFP 1638

- Communiqués -



Date de mise en ligne : jeudi 8 mai 2014

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le jeudi 8 mai 2014 - La Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels, affilié au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP 1638), annoncent qu'une entente de principe est intervenue en vue du renouvellement de la convention collective des employés cols bleus.

L'entente prévoit un contrat de travail d'une durée de huit ans (2011-2018) et couvre l'ensemble des conditions de travail des cols bleus, y compris une entente sur le régime de retraite des employés, sans référence à la question des déficits passés.

La Ville et le Syndicat ont convenu de ne pas dévoiler ni commenter le contenu de l'entente de principe avant que les cols bleus de la Ville en aient pris connaissance en assemblée générale.

Les détails concernant la tenue de l'assemblée des cols bleus seront annoncés d'ici quelques jours par la direction syndicale.